Bilan et perspectives
des journées d'échanges
sur les vergers conservatoires régionaux
à Villeneuve d'Ascq

Voyages en terres de biodiversité

espaces naturels régionaux
Centre régional de ressources génétiques
NORD-PAS DE CALAIS

2	• 30 ans du Verger conservatoire du Nord-Pas de Calais : un rendez-vous national • Le Centre régional de ressources génétiques (CRRG)
3	Le Verger conservatoire régional à Villeneuve d'Ascq
4 et 5	Qu'est-ce qu'un Verger conservatoire en 2014 ?
6 et 7	Histoires de sauvetage
8 à 13	Les Vergers dans le Nord-Pas de Calais
14 à 21	Témoignages du Conservatoire végétal d'Aquitaine et du Pôle fruitier de Bretagne
22 à 23	Et si c'était à refaire ? Créer un verger conservatoire, oui mais comment ?
24 à 25	Atelier 1 - Les bases de la création d'une collection
26	Atelier 2 – La gestion technique du verger conservatoire
27	Atelier 3 – Connaissance et valorisation du matériel végétal
28 et 29	Rebondir sur l'évènement : travailler à un projet commun
30	Une naissance au verger : l'association Novafruits

Sauvegarder, conserver, valoriser

La semaine anniversaire des **30 ans du Verger conservatoire Nord-Pas de Calais**, en juin 2014, a permis la rencontre de multiples partenaires. Tous les acteurs réunis ont trouvé là une formidable opportunité de pouvoir se projeter dans le futur et d'envisager les conditions de la pérennité de leurs travaux.
Cet anniversaire leur a surtout permis de marquer le point de départ d'une nouvelle réflexion nationale sur la mise en réseaux des structures locales en charge des ressources phytogénétiques. Elle a permis également à tous les invités du CRRG de pouvoir réfléchir sur leurs missions essentielles et les synergies éventuelles à développer entre les différents sites répartis sur le territoire national. Sans oublier la question essentielle des futurs rapports à entretenir avec les collectivités locales et les élus des territoires !

Le patrimoine fruitier national exige de multiples échanges et rencontres régulières entre partenaires. Or, l'absence de véritables réseaux, tout comme le manque d'une structure fédératrice nationale, apparaissent plus que jamais comme l'un des principaux freins à la poursuite des activités des vergers de conservation.

Le Centre régional de ressources génétiques du Nord–Pas de Calais (CRRG)

Une mission originale d'Espaces naturels régionaux (ENRX) en faveur de la sauvegarde et de la mise en valeur des races locales et du patrimoine fruitier, légumier et céréalier régional. Depuis sa création en 1985, le CRRG s'attache à conserver, faire vivre et valoriser le patrimoine vivant agricole du Nord – Pas de Calais. Avec cette initiative, notre région a été la première à s'investir de manière durable dans le domaine de la conservation des ressources génétiques domestiques.

Un patrimoine exceptionnel

Le Nord Pas de Calais a toujours été une grande région agricole de polyculture- élevage et de maraîchage.
Le travail d'inventaire et de collecte engagé depuis 30 ans a permis au CRRG de rassembler plus de 1 500 variétés anciennes de fruits, 200 souches locales de plantes potagères. Cette grande diversité se retrouve aussi dans le domaine animal : deux races bovines, deux races de chevaux de trait, une race de mouton et une quinzaine de races avicoles et cunicole avec comme berceau de race et aire principale d'élevage le territoire régional.

Jean-Yves Fillatre, agriculteur bio, membre de Novafruits, Marc Lateur, directeur du CRA-W et René Stiévenard, responsable du pôle fruitier du CCRG

Le verger conservatoire se présente comme un atout considérable pour l'avenir du territoire.

Créé en 1984, le verger conservatoire régional à Villeneuve d'Ascq *s'étend sur 8 hectares (partagés entre la ville de Villeneuve d'Ascq et la Métropole européenne de Lille). Géré par le Centre régional des ressources génétiques (CRRG) et initié par Espaces naturels régionaux (ENRx), le verger conservatoire rassemble un patrimoine fruitier du Nord-Pas de Calais exceptionnel. Il est reconnu comme l'un des plus importants conservatoires fruitiers au niveau national, et se présente comme un lieu unique d'observation et d'expérimentation de la biodiversité fruitière.*

Des espèces anciennes et locales sont ainsi évaluées et authentifiées pour récolter des informations sur les usages que l'on en fait ou leur sensibilité aux maladies.

L'objectif de cette « vitrine » est de rediffuser ces variétés locales, de relancer le lien avec les pépiniéristes régionaux et de pratiquer une arboriculture plus respectueuse de l'environnement.

M. André Laurent, délégué à l'environnement et aux espaces verts et agricoles de Villeneuve d'Ascq et M. Bernard Delahaye, directeur du CRRG ouvrent la journée technique

Un rendez-vous qu'il ne fallait pas manquer !

DE MULTIPLES ENJEUX

Tous les acteurs locaux contribuant à sauvegarder et à valoriser notre patrimoine fruitier national ont plus que jamais besoin d'échanges et de rencontres.
Les 30 ans du Verger conservatoire Nord-Pas de Calais par le Centre régional de ressources génétiques (CRRG), sont apparus comme le moment opportun pour organiser une journée nationale sur les vergers conservatoires régionaux.

Cette journée nationale sur les vergers conservatoires nationaux, organisée en collaboration avec le CRA-W Gembloux, s'est déroulée le 26 juin 2014 à Villeneuve d'Ascq, siège du CRRG de la région Nord-Pas de Calais. Des représentants de l'Union Pomologique de France, des associations et des organisations diverses, des parcs naturels régionaux, des vergers conservatoires et de conservation, des instituts de recherche (INRA Angers et Bordeaux), des chercheurs... ont ainsi pu échanger sur le statut des collections fruitières, leur enregistrement ou non comme « ressource phytogénétique patrimoniale », la place qu'elles auront dans la future collection nationale, la mise en réseau des collections...

Marc Lateur
directeur du CRA-W de Gembloux (B)

« On a besoin d'un cadre ! »

QU'EST-CE QU'UN VERGER CONSERVATOIRE EN 2014 ?

« Le patrimoine fruitier est quelque chose de vivant et de dynamique. On ne saura jamais le fixer. Il continuera toujours à évoluer, et c'est pour cette raison-là qu'on a besoin d'un cadre pour poursuivre nos activités dans le futur», a souligné Marc Lateur, responsable de l'unité d'amélioration des espèces et biodiversité du Centre Wallon de Recherche Agronomique de Gembloux (Belgique) (1).
Le partenaire transfrontalier du CRRG intervenait ainsi en préambule des témoignages présentés par les conservatoires du Nord-Pas de Calais, d'Aquitaine et de Bretagne.

(1) Depuis dix ans, les collaborations transfrontalières avec le verger conservatoire de Wallonie géré par le centre de recherches agronomiques (CRA-W) de Gembloux (Belgique) n'ont cessé de se renforcer dans les domaines de partage des connaissances et d'expertise en création variétale.

A terme, les enjeux d'une telle rencontre sont multiples.
Il s'agit d'abord d'aboutir à une sécurité et une pérennité des vergers conservatoires français et des structures locales ayant une véritable approche territoriale et une responsabilité en matière de conservation des ressources génétiques.
Mais il s'agit surtout de formaliser une charte qui permette de souligner l'intérêt économique et patrimonial des ressources génétiques fruitières et sur laquelle tous les intervenants puissent s'appuyer dans leurs actions de conservation et de valorisation.

Un anniversaire est l'occasion rêvée pour dresser le bilan des travaux effectués. Mais cela ne dispense pas de s'interroger sur l'avenir ! ***« On a besoin de définir nos actions futures et de recenser les dangers auxquels nous sommes confrontés »***, a souligné Marc Lateur. ***« On a réussi à être une courroie de transmission entre les générations passées et les générations futures. Quant à nous, nous ne faisons que passer ! »,*** rajoutait–il.
Depuis leur origine, les vergers conservatoires travaillent sur un patrimoine constitué de variétés créées par des générations et des générations d'hommes et de femmes souvent anonymes. Parmi ces créations, figurent les ***« variétés bourgeoises »*** d'obtenteurs où ***« l'ego de certains se mettaient parfois fort en avant »***. Et puis, il y a toute la masse de ***« variétés anonymes et paysannes »*** qui nous ont été léguées et que continuent à nous léguer ces créateurs. C'est un patrimoine vivant qu'il convient de maintenir en vie.
Comment va-t-on pouvoir agir pour le pérenniser ?

« Un conservatoire n'est pas comme une île déserte au milieu des océans »

Trois conservatoires Nord-Pas de Calais, Aquitaine et Bretagne ont ainsi témoigné de leurs travaux, de leurs difficultés, mais aussi de leurs espoirs !

Ce sont des témoignages précieux qui permettent d'aller plus en avant sur la définition même de verger conservatoire régional. Il y a nécessité de prendre en compte plusieurs dimensions :
- la dimension géographique la plus pertinente qui permet le meilleur ancrage dans son milieu de façon à ce qu'il soit intimement lié aux personnes vivantes sur un territoire.
- les dimensions culturelle, historique et patrimoniale.
Des témoignages qui ont permis en outre d'aborder la question de la reconnaissance officielle des vergers conservatoires et de leurs critères pertinents de reconnaissance...

Vue aérienne du verger de Villeneuve d'Ascq

Histoires de sauvetage

Martine MITTEAU,
vice-présidente
Union pomologique
de France

Dès l'après-guerre, la standardisation et l'intensification des pratiques agricoles ont en effet transformé profondément les territoires français. C'est ainsi que des milliers d'arbres fruitiers ont été abandonnés ou arrachés au risque bien réel de voir disparaître des variétés originales et adaptées à nos terroirs.
Pour quelles raisons ce patrimoine végétal a-t-il été délaissé, voire abandonné tout au long du XXème siècle ?
Pourquoi a-t-on fait un tel déni sur ces variétés anciennes qui ne sont toujours pas reconnues pour ce qu'elles sont réellement, ce qu'elles ont été et qu'elles sont encore dans le patrimoine historique et culturel ?
Il aura fallu attendre les années 1980 pour que des particuliers passionnés, des associations, voire des collectivités territoriales prennent conscience d'une telle évolution et réagissent face à ce qui aurait pu être une disparition pure et simple de ressources génétiques patrimoniales.
C'est l'époque de la constitution des premières collections fruitières, de la naissance des conservatoires comme ceux du Nord-Pas de Calais ou d'Aquitaine.
Cet effort de sauvetage s'est réalisé au gré des bonnes volontés, parfois même sans réelles démarches scientifiques.
Il a fallu parer au plus pressé :
prospecter de long en large sur les territoires, prélever les greffons des variétés menacées de disparition, les multiplier et trouver des terrains pour installer les vergers de conservation.

CRÉATION DU BUREAU DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES (BRG) EN 1983

Parallèlement à cette prise de conscience du terrain, les ministères en charge de l'agriculture et de la recherche créèrent le Bureau des Ressources Génétiques (BRG) en 1983. A l'époque, le BRG était destiné à organiser au plan national la concertation dans le domaine des ressources génétiques et à en harmoniser les actions. Il impulsait la constitution de réseaux de conservation des variétés regroupées par espèces et groupes d'espèces. Initialement simple bureau interministériel, le BRG associait également de nombreux acteurs des ressources génétiques. Trois ans d'échanges et de réflexions ont également permis d'élaborer la Charte Nationale pour la gestion des ressources génétiques adoptée en 1998 par les ministères et les organismes publics membres du BRG.
Mais le transfert du BRG vers la Fondation pour la Recherche en Biodiversité ne donnera pas lieu à la réaffirmation de ses missions d'origine, ses priorités scientifiques allant vers d'autres domaines. Créées dès 1983, les structures nationales perdaient en grande partie leurs moyens d'animation et de coordination...

LAISSÉS POUR COMPTE

Rien d'étonnant alors qu'au cours des quinze dernières années, les échanges entre les différents acteurs de la conservation du patrimoine fruitier ne se soient faits que ponctuellement, que ce soit à l'occasion d'appels à projets tels que COREPOM coordonné par l'INRA d'Angers au sein de l'Association « Union pomologique de France », ou que ce soit à l'occasion de grands événements comme Eurocrocq organisé avec les « Croqueurs de pommes ».

Cette véritable situation de « laissé-pour-compte » de la part des pouvoirs publics a abouti à l'absence d'organisation et de structuration d'un réseau national autour des ressources génétiques fruitières nécessaire pour impulser dynamisme et cohérence au dispositif français de conservation.

Pourtant, dans un tel environnement orphelin, quelques acteurs locaux ont, malgré tout, réussi à développer des démarches originales et singulières, donnant corps à des concepts nouveaux comme ceux de « Centre régional de ressources génétiques fruitières », de vergers conservatoires régionaux ou de vergers de conservation. Ceux-ci sont remarquablement ancrés dans leur territoire et en résonnance permanente avec les attentes de la population locale.

Ils se sont professionnalisés d'année en année grâce à une prise en compte et à un soutien constant de la part de leurs collectivités locales respectives (Régions et/ou Départements)

Des Parcs naturels régionaux ou des Régions telles l'Aquitaine, le Nord-Pas de Calais, Midi-Pyrénées et plus récemment le Centre, l'Ile-de-France et la Bretagne sont les fers de lance de cette nouvelle approche territoriale.

Au terme de leur rencontre au CRRG de Villeneuve d'Ascq, leurs représentants ont marqué leur volonté de voir les pouvoirs publics prendre en compte leurs activités de conservation.

Certains d'entre-eux ont même souhaité jeter collectivement les bases d'une nouvelle réflexion nationale portant à la fois sur la mise en réseau des structures locales en charge des ressources phytogénétiques, leurs missions essentielles, les synergies à rechercher, l'organisation des temps d'échanges, voire des rapports à entretenir avec les collectivités locales...

Le verger conservatoire du Nord-Pas de Calais

Les investigations de René Stiévenard et de son équipe menées sur l'ensemble des terroirs fruitiers du Nord-Pas de Calais depuis 1981 auront permis de révéler la très grande diversité du patrimoine régional.
Mais elles auront surtout permis de sortir de l'oubli de très nombreuses variétés en voie de disparition. Après de multiples prospections débutées voici maintenant près de 30 ans et qui se poursuivent encore actuellement, des évaluations poussées, et une conservation effectuée avec la rigueur scientifique voulue, le verger conservatoire réfléchit à de nouvelles valorisations des acquis obtenus.

René STIEVENARD
créateur du verger conservatoire du Nord-Pas de Calais :
« On a désormais constitué une équipe dont les convictions partagées me font dire que le train est bien sur les rails »

Le verger conservatoire du Nord-Pas de Calais a progressivement pris forme au sein du Centre Régional de Ressources Génétiques (CRRG) avec comme principale mission, le maintien de la biodiversité et de la pérennité des espèces domestiques régionales (animales et végétales) sur le long terme.
Créé officiellement en 1985, le CRRG est une composante essentielle d'Espace naturel régional, établissement public du Nord-Pas de Calais associant le Conseil Régional, le CESER et les trois parcs naturels régionaux du Nord-Pas de Calais (1).
Il demeure toujours à l'heure actuelle la seule structure spécifique du genre existant au nord de Paris qui mobilise un réseau d'amateurs, de professionnels, de scientifiques et de collectivités depuis l'origine.
A sa création, le contexte agricole est favorable. L'instauration des quotas laitiers dès le 1er avril 1984 et l'instauration de la mise en jachère de terres cultivables provoquent un véritable choc dans les esprits du monde paysan. Habitué à toujours plus de productivité, il est ainsi confronté à la plus grande crise de son histoire.

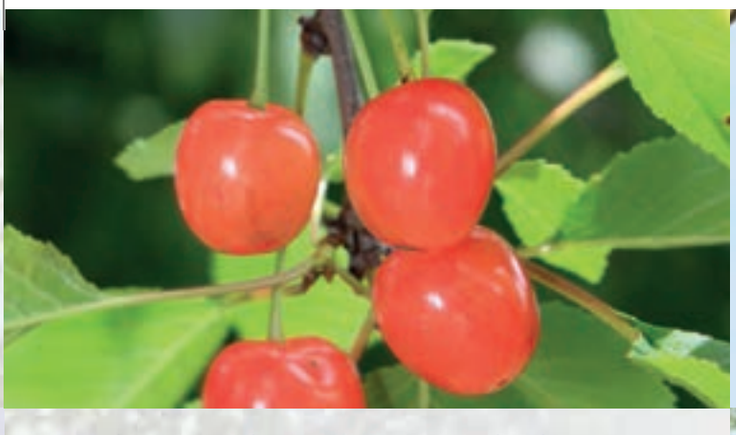

Mais des prises de conscience sont de plus en plus nombreuses pour concevoir un autre modèle de développement. Autrefois basé uniquement sur l'exploitation irraisonnée des ressources naturelles et humaines, le nouveau modèle intègre progressivement le respect de l'environnement dans une logique de développement durable.

UN GROS TRAVAIL DE TERRAIN

En réalité, les premiers travaux du CRRG en faveur des variétés fruitières locales ont véritablement démarré en 1980 au moment où Espace Naturel Régional confiait une mission d'études sur l'importance du patrimoine fruitier régional à René Stievenard.
Les premières prospections débutent dans la foulée. Elles ont révélé une exceptionnelle diversité de variétés et entraîné la création à Villeneuve d'Ascq d'un des premiers vergers conservatoires à vocation régionale de France.
Il s'agissait alors de faire une description sommaire de chaque variété, d'en dresser un premier inventaire, puis passant à une phase plus opérationnelle, de prélever du bois de greffe, et de les multiplier, les sauvant ainsi d'une disparition inéluctable.
Parallèlement à ce travail de terrain, René Stievenard dépouille une abondante bibliographie, permettant à la fois de reconstituer l'histoire du patrimoine fruitier régional et surtout d'apporter les références pomologiques indispensables pour guider les recherches sur les variétés existantes.
Recenser, collecter, identifier, conserver, valoriser et diffuser ces précieux témoins de la diversité phytogénétique du Nord-Pas de Calais: telles ont été les principales missions dévolues au CRRG depuis 30 ans.

(1) Espace naturel régional, association créée en 1978 est devenu en 2003 «Espaces naturels régionaux» (ENRx), féférant les Parcs naturels régionaux du Nord-Pas de Calais.

« 1 150 variétés de pommes et poires »

Aujourd'hui, le patrimoine fruitier régional se compose de 700 variétés de pommiers dont 200 pommes à cidre et de 450 poiriers (variétés et accessions).
« Depuis la création du verger nous avons rationnalisé notre collection », explique René Stievenard dont l'équipe s'est aperçue au fil des ans de l'existence de doublons dans la collection.
« Parmi les pommiers, où l'on a eu très peu d'obtention, figurent en bonne place des variétés de gros calibres (environ 30% de la collection sont des pommes triploïdes) parmi lesquelles on peut citer la Jacques Lebel, la Sang de Bœuf ou la Lanscailler, la famille des Belles Fleurs double, la Reinette de France !
Côté poiriers, où il existe beaucoup de variétés paysannes (à cuire et triploïdes), le CRRG a fait un gros travail sur les intermédiaires de greffe.
« ***On a trouvé mieux que la poire Carisi comme intermédiaire de greffe »***, précise d'ailleurs René Stievenard.
Enfin le verger possède 170 accessions en pruniers (il y a encore des recoupements à faire pour réduire la collection) et 170 accessions dans les cerisiers.

Le dispositif conservatoire du Nord-Pas de Calais

Le dispositif conservatoire du Nord-Pas de Calais s'organise actuellement autour d'un pôle central implanté à Villeneuve d'Ascq depuis 1984, auquel se trouvent associées deux autres parcelles d'évaluation. La première est plantée de poiriers à Potelle-Le Quesnoy.
Quant à l'autre, c'est une parcelle de pruniers-cerisiers localisée à Armbouts-Cappel.
La pépinière de multiplication (pépinière Parsy) est également située à Villeneuve d'Ascq.
Elle comprend une pépinière de jeunes arbres destinés à alimenter les collections ainsi qu'une pépinière d'hybrides de poiriers et de pommiers réalisée dans le cadre d'un programme européen mené avec le CRA-W de Gembloux.

Le verger conservatoire régional c'est :

700 variétés de pommiers
450 variétés de poiriers
150 variétés de pruniers
170 variétés de cerisiers
30 variétés de vignes

sur 20 hectares de vergers répartis sur le territoire régional.

À Villeneuve d'Ascq, le verger s'étend sur 8,5 ha dont 1 ha est consacré à la pépinière, et un autre hectare dédié aux hybrides et aux obtentions.
Il abrite l'ensemble de la collection de pommiers (700 variétés), la collection de poiriers étant quant à elle implantée sur deux sites (Potelle et Villeneuve d'Ascq).
Enfin, le verger conservatoire dispose également d'autres parcelles réparties sur l'ensemble des 3 Parcs.
En effet depuis 2005-2006, il lui est apparu pertinent de restituer une partie des collections aux grands territoires fruitiers par le biais des parcs naturels régionaux mais aussi par d'autres collectivités.
Après avoir extrait de leur écosystème les variétés locales prélevées, les responsables du conservatoire ont tenu ainsi à les réintroduire dans leur environnement initial.
C'est ainsi que la collection est dupliquée dans des vergers haut de tiges. Les arbres sont implantés dans des prairies pâturées par des bovins. Ce système a déjà prouvé son efficacité en terme de durabilité et de réduction de coûts d'entretien. Les arbres sont destinés à demeurer le plus longtemps possible « in situ ».
Des conventions sont passées avec les municipalités accueillant ce type de vergers conçus comme « une restitution du patrimoine à leurs habitants ».
C'est le cas dans le Boulonnais à Crémarest (3,8 ha en pommes et poires), dans l'Avesnois (4,6 ha) et à Fresnes-sur-Escaut (1 ha).
Enfin un parc à bois transfrontalier implanté à Ormeignies (Belgique) dans les installations du centre d'essais horticole de Wallonie permet au conservatoire de disposer du bois de greffe destiné à ses partenaires (pépiniéristes, particuliers, collectivités...)
« C'est un élément de notre collection que l'on a créé avec un groupe de pépiniéristes. Ainsi, on n'a pas besoin de s'occuper de la gestion sanitaire de ce parc », conclut René Stievenard.

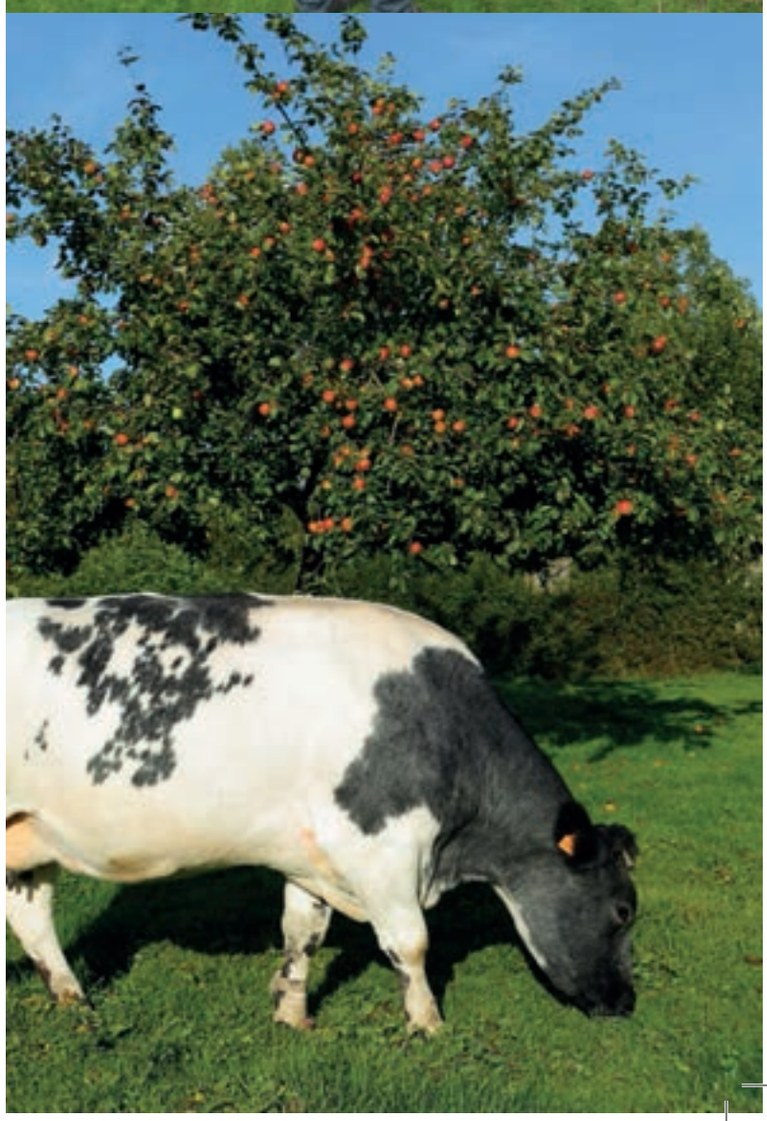

La situation des vergers du Nord-Pas de Calais

M. Christian Delsert, pépiniériste-partenaire

70 PRODUCTEURS DE POMMES ET DE POIRES CULTIVENT 500 HA

Il y a bien longtemps que le Nord ne trône plus à la première place des départements français producteurs de pommes à couteau !
Car si la période d'après-guerre fut extrêmement favorable au développement des vergers haut-de-tige dans le Boulonnais, le Haut-Artois et surtout l'Avesnois, la production y périclitera dès les années 1960 pour laisser place à l'arboriculture basse-tige.

Aujourd'hui, la région compte 70 producteurs de pommes (90 %) et de poires (10 %) cultivant environ 500 ha de vergers. Deux variétés dominent : la Jonagold (30 à 40% des volumes) et la Conférence. La prune et la cerise ne sont pas produites. En forte régression, la Boskoop ne représente plus que 20 % de la production régionale de pommes. Quant à la Conférence, elle représente 90 à 95 % de la production de poires.

Les efforts de création variétale de ces 30 dernières années ont permis ***« d'amener dans les vergers de la diversité tout en maintenant de la rusticité »***, explique René Stievenard tout en précisant ***« qu'à côté de ce fond variétal réduit, la région possède une gamme très diversifiée de variétés »***. Ce sont en effet pas moins de 30 à 40 variétés qui sont en production et dont la valorisation s'opère dans les très nombreux circuits courts du Nord-Pas de Calais.

Néanmoins, hormis des variétés de pommes comme la Cabarette, la Reinette de Flandre ou la Reinette des Capucins (ces deux dernières étant triploïdes), peu de variétés locales ont passé le cap de l'exploitation commerciale.

Du côté des poires, seules la Beurrée Hardy (obtenue à Boulogne/Mer en 1820 par M. Bonnet et diffusée à partir de 1830) ainsi que la Saint-Mathieu sortent du lot des variétés régionales.
« Très peu de variétés fruitières issues du verger conservatoire sont à même de tenir leur place dans les vergers de production, même en culture Bio ou valorisés en circuit court… »
« 7 à 8 ha permettent de faire vivre une famille », souligne René Stievenard, tout en précisant que les plus gros vergers ne dépassent pas les 20-25 hectares (seulement 3 à 5 vergers).

POMEXPO et son marché de producteurs

Profitant d'un maillage étroit des vergers de production avec les consommateurs, la vente directe est importante. Elle permet de valoriser les écarts de triage et de commercialiser une production de jus de fruits locaux. Le CRRG a notamment développé, en partenariat avec le Parc naturel régional de l'Avesnois, un jus de pommes issu des vergers non traités haut de tige de l'Avesnois à base de variétés locales, dont la Lanscailler.

Certains arboriculteurs profitent également de développer le « self-picking », une cueillette au verger proposée depuis 1990 par une quinzaine d'arboriculteurs sur des surfaces comprises entre 50 ares et 2 à 3 hectares.

Côté bio, on assiste à un lent mouvement de développement et seuls 10% de la production régionale sont cultivés en Bio (environ 10 producteurs et 50 hectares)

Les plantations se font à une densité de 1 500 arbres/ ha. Les couvertures « anti-grêle » sont rares et peu de vergers régionaux sont équipés de systèmes d'irrigation.

LES POIRIERS PALISSÉS EN FAÇADE

Le CRRG vient de publier un document consacré aux poiriers palissés en façade des habitations construites dans les années 1820-1840 dans le pays de l'Avesnois (Cartignies 1900 400 poiriers palissés greffés sur franc). Il a été réalisé à partir d'un inventaire transfrontalier mené avec l'Université de Gembloux (Belgique).

TÉMOIGNAGE

CONSERVATOIRE VÉGÉTAL RÉGIONAL D'AQUITAINE

Pour un verger conservatoire durable et autonome

« On souhaite obtenir une reconnaissance officielle nationale de nos vergers conservatoires à l'image de celle obtenue par les conservatoires botaniques nationaux. Nous attendons un statut des conservatoires de plantes cultivées. En outre, la création d'une structure fédérative de nos différents centres permettrait d'asseoir durablement nos activités pour les transmettre aux générations futures ».

Evelyne Leterme, directrice du Conservatoire Végétal Régional d'Aquitaine (CVRA).

Après plus de trente cinq années de travaux, le Conservatoire végétal régional d'Aquitaine (CVRA) pourrait se constituer « en un pôle aquitain de conservation » à la demande du Conseil Régional d'Aquitaine. C'est ce que prévoit le futur contrat de plan (2015-2020) de la région Aquitaine. Ce qui devrait permettre de lui garantir un financement pérenne, notamment pour la gestion et l'entretien de ses sites de collection.

Objectif prioritaire du pôle: structurer et mutualiser les actions de conservation, de valorisation et de diffusion du matériel génétique présent en Aquitaine et présentant un risque de disparition. Regrouper les activités de conservation « in vivo » et « in vitro », voire de cryoconservation menées en Aquitaine.

Parmi les partenaires du futur pôle : outre le conservatoire, l'INRA de Bordeaux, le Centre de recherche et d'Expérimentation de la filière fruits et légumes d'Aquitaine (Invenio), le CIREF, le CTIFL et deux associations (ASCVA et L'autr'école).

LA GESTION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES : UNE DÉMARCHE SCIENTIFIQUE

Pour la gestion de ses ressources génétiques, le CVRA s'est appuyé sur les travaux de Jean Pernès. Ce généticien, directeur du laboratoire de génétique et de physiologie des plantes du CNRS de Gif-sur-Yvette, distinguait quatre étapes indispensables à la création d'un conservatoire : prospections, conservations, évaluation et valorisation. C'est sur un tel modèle que le Conservatoire Végétal Régional d'Aquitaine travaille depuis 35 ans, sans brûler les étapes et avec toute la rigueur scientifique qu'exige une telle démarche. Jean Pernes a été en 1983 le premier président de l'Association de soutien au Conservatoire d'Aquitaine.

DE NOUVELLES INSTALLATIONS EN 1996

Installé dans un premier temps à l'Ecomusée de Marquèze dans les Landes dans une terre de « podzols sableux humifères » de 1980 à 1995, le conservatoire a déménagé dès 1996 dans la vallée de la Garonne sur des « boulbènes alluviales » (sols argilo- limoneux). Il est désormais installé au domaine de Barolle à Montesquieu (47) sur des terrains situés entre l'autoroute Bordeaux-Toulouse et le canal latéral à la Garonne, prolongement du canal du midi.

Il réunit plus de 2 000 accessions (variétés et populations variétales) implantées sur 12 ha et allant de 6 accessions pour les moins représentées à plus de 1 000 accessions pour les pommiers. En avril 2015 la superficie du verger est passée de 12 à 19 ha. Il conserve des variétés de 17 espèces fruitières, dont une (les fraises) est directement gérée par le CIREF. ***« Notre patrimoine est très diversifié, mais distinct des autres collections européennes, issu majoritairement du sud-ouest de la France ou d'anciennes collections de l'INRA de Bordeaux. Il se compose de variétés uniques ainsi que de populations variétales, de variétés dénommées ou non. Ce sont soitdes variétés très présentes sur un territoire ou bien alors d'arbres uniques, souvent des reliquats de plantations traditionnelles »***, précise Evelyne Leterme.

UNE MAIN D'ŒUVRE QUALIFIÉE

« ***Pour l'entretien du site, nous avons besoin de main d'œuvre qualifiée qui travaille avec rigueur, mais aussi de financements spécifiques »***, explique Evelyne Leterme en pointant du doigt l'importance de ces contributions pour la conduite et la réussite de telles opérations.

Le verger conservatoire actuel est constitué d'une parcelle de visite (1,5 ha), d'une parcelle de pieds-mères (porte-greffons) appelé aussi parc à bois permettant d'alimenter la pépinière de diffusion ainsi que d'une parcelle d'hybridation non traitée depuis 1996.

Le matériel phytogénétique regroupe des variétés et populations variétales prélevées lors des prospections (80%) ainsi que des variétés commerciales connues pour les données d'évaluation (témoins). 2 à 5 variétés par espèces sont conservées dans le cadre de ces témoins. En outre, il y a également du matériel végétal issu de collections préexistantes aux collections comme une partie des collections de l'INRA d'Angers, la collection internationale de noisetiers de l'INRA de Bordeaux ainsi que la « clonothèque » de Prunes d'Agen (50 clones de prune d'Ente).

« Faire des croisements, c'est simple mais sélectionner de nouvelles variétés ayant un intérêt commercial est autrement plus compliqué !

EVALUATION DES VARIÉTÉS : DÉPASSER LE SEUL STADE DESCRIPTIF DU FRUIT !

Les évaluations ont démarré dès les premières introductions du matériel en collection. Elles se sont déroulées de 1980 à 1995 pour la première période (avec un doctorat universitaire obtenu en 1984) et de 2000 à 2014 pour la seconde. ***« Nous avons observé les différentes variétés en fonction des conditions locales : principalement pression des maladies, alternance, mais nous avons réalisé également un gros travail d'observation sur la branche fruitière »***. ***« En effet, il nous semblait important de pouvoir observer la capacité d'un arbre à pouvoir produire un fruit par inflorescence »***. C'est ainsi que Evelyne Leterme a travaillé pendant 10 ans en observant plus de 500 variétés de collections différentes avec Jean-Marie Lespinasse, ce qui donna lieu à une publication de 600 pages Les Fruits Retrouvés, patrimoine de demain en 2008.

De telles observations a permis au verger conservatoire de se constituer plusieurs « base de données » plus que précieuses et dans laquelle les pesées de récolte furent systématiques, apportant également son lot d'indications supplémentaires.... Par ailleurs, le conservatoire a bénéficié d'analyses moléculaires réalisées avec l'INRA d'Angers pour les pommiers et les pêchers. Elles ont permis de caractériser la collection et surtout de déterminer les variétés erronées. ***« Ce qui est intéressant, c'est que nos variétés sont uniques à 90 % et qu'elles ne se retrouvent pas dans d'autres collections »***, se réjouit Evelyne Leterme.

Elle ajoute que l'étude globale de l'arbre et analyses moléculaires nous a surtout permis de dépasser le seul stade descriptif du fruit en allant jusqu'à la description de l'arbre (sa vigueur, son port, et surtout sa capacité à produire des fruits l'année suivante...) ».

LA DIFFUSION DU PATRIMOINE

En ce qui concerne la diffusion du patrimoine, le CVRA procède de plusieurs façons.
Il y a d'abord la commercialisation directe. Le conservatoire la réalise en effet pour son propre compte. ***« Nous avons commercialisé 300 000 plants de plus de 200 variétés en dix ans »***, annonce Evelyne Leterme. ***« C'est une activité commerciale indispensable à notre autofinancement, mais qui est très compliquée dans la mesure où il y a plusieurs espèces et un grand nombre de variétés sur plusieurs porte-greffes, d'âges différents et quand on fait le compte cela fait plus de 1 500 combinaisons... »***, poursuit-elle.
Quant à l'activité de pépinière, elle est sous-traitée à des professionnels de la pépinière à partir des greffons du verger conservatoire (2 500 à 2 700 clients/an).
La diffusion du matériel se fait aussi dans les plantations professionnelles (20 000 plants sur 4 ans). Ce sont soit des producteurs de fruits (141 lieux de plantations entre 2009 et 2013), soit des lieux ouverts au public (121 lieux de plantation sur la même période) soit enfin des aménagements réalisés par le conservatoire ou conçus par des paysagistes (110 lieux).
Par contre, il est très rare que le CVRA arrive à commercialiser ou à diffuser une variété ancienne à des producteurs, excepté deux cas particuliers qui concerne à chaque fois 5 000 arbres : la pêche Roussane de Monein à chair orangée extrêmement juteuse et très sucrée implantée en Béarn (64) et la prune Datil implantée chez une dizaine de producteurs de la coopérative de Prayssas (47) et commercialisée jusque dans certains magasins parisiens.
Notre objectif actuel : dupliquer les collections, diffuser ces variétés dans des systèmes agroécologiques et assurer la diffusion territoriale de la biodiversité cultivée à travers des sites d'accueils répartis en Aquitaine et Midi-Pyrénées (25 sites

CONSERVER DES ARBRES ET NON DES FRUITS : LE CAS DE LA COLLECTION DE PÊCHERS

Tout l'intérêt d'un verger conservatoire est de conserver des arbres vigoureux et non de produire des fruits coûte que coûte. ***« On a toujours besoin d'arbres relativement jeunes dans la mesure où l'on est obligé de les planter à de forte densité pour occuper l'espace minimal»****, souligne-t-elle. C'est ainsi que depuis son déménagement en 1996 et de la première implantation du verger de pêchers survenu un an plus tard, le verger d'Aquitaine a déjà renouvelé sa collection en 2011. Nous avons privilégié un* ***« mode de culture organique complet, à l'exclusion de tout engrais chimique et sans quasiment aucun désherbant »****, a-t-elle précisé. Cette collection comprend 130 variétés (3 arbres par variété) qui ont été implantées en janvier 2011. La première récolte s'est effectuée entre juillet et octobre 2012. L'année suivante a permis de réaliser des récoltes importantes.*

« On a peu traité contre la cloque parce qu'il a plu beaucoup, ce qui nous a ainsi incité à traiter un minimum permettant de faire des notations. Nous avons obtenu des résultats très intéressants. On s'est aperçu que 30% de notre collection étaient composés de variétés très peu sensibles à la cloque du pêcher. C'est pourquoi, nous allons entamer nos créations variétales à partir de ces variétés… ! »*, rajoute-t-elle.*

« Nous sommes des arboriculteurs, pas des pépiniéristes et nous sous-traitons cette activité à des professionnels à qui nous fournissons nos propres greffons ».

actuellement en dehors de Montesquieu)
La diffusion de ce patrimoine génétique va aussi de pair avec un important travail de diffusion des connaissances, que ce soit par la formation (15 à 20 stages /an), à travers des conférences (5 à 10 par an), des expositions (45 à 55 expositions/an) dont une sur le domaine du Conservatoire en novembre qui reçoit plus de 7000 visiteurs et des publications d'ouvrages de référence.
Ce sont autant d'actions différentes qui ne pourraient se réaliser sans son association de soutien (l'ASCVA qui compte 850 adhérents et 200 bénévoles) et qui exigent d'autres types de compétences qu'agricoles (pédagogie, évolution des connaissances, communication et rédactionnelle…).

Des vergers conservatoires teintés de particularismes

Avec seulement 3 années d'existence officielle, le Pôle Fruitier de Bretagne est actuellement dans une phase de lancement. Mais un travail important a déjà été entrepris sur le terrain depuis 25 ans grâce à un formidable maillage associatif. Celui-ci reposait notamment sur le travail de l'association des « Mordus de la Pomme », principalement dans le bassin cidricole de la vallée de la Rance. De Guingamp à Rennes, ces passionnés des variétés locales ont largement labourés le terrain, en effectuant notamment un travail d'inventaires et de création de vergers.

Au moment de la mise sur les fonds baptismaux du Pôle en octobre 2011, les élus du Conseil Régional de Bretagne, des quatre Conseils Généraux, de la Communauté de Communes de Dinan (Ex CODI et actuellement dénommée Dinan Communauté), de l'association Cœur Emeraude (portant la préfiguration du futur parc naturel régional de la région de Dinan) et des mordus de la pomme avaient à faire le choix entre plusieurs scénarios pour donner corps à ce nouveau pôle fruitier de Bretagne.

« Les élus ont choisi celui qui partait de l'existant et qui proposait l'évolution la plus adaptée au contexte de la région Bretagne », souligne Guillaume Lepetit, animateur du pôle depuis deux ans et demi. ***« Il s'agissait alors de garder le patrimoine génétique au maximum dans leurs territoires d'origine »***, rajoute-t-il.

« Le tissu associatif avait déjà beaucoup œuvré, notamment pour la prospection de terrain et l'implantation de vergers conservatoires », précise Guillaume Lepetit. Même si selon lui, on porte en région ***« une vision assez élastique d'un verger conservatoire ! »***.

D'entrée de jeu, ***« le choix a été fait de partir sur des vergers haut de tiges pour l'implantation des vergers conservatoires (100 arbres/ha) »***, explique-t-il.

UN MAILLAGE FORT DU TERRITOIRE

Selon le chargé de mission, le pôle fruitier s'appuie actuellement sur un potentiel de 4 500 à 5 000 accessions, mais rencontrent quelques difficultés de mise en place de ses vergers, soit pour un problème de linguistique (cohérence des descriptions et des appellations de variétés) soit pour des questions foncières.

En effet, la juxtaposition de trois langues bretonnes (le Gallo, le Breton et le Français) ne simplifie pas la cohérence des descriptions et appellations des arbres. Et même si le choix a été fait d'implanter plusieurs vergers sur le territoire, le problème foncier reste un fort handicap, même s'il est un peu plus facile de trouver 10 ha que 50 ha !

Reste que ce choix d'un maillage du territoire permet d'impliquer le maximum d'acteurs sur le terrain, notamment associatifs.

ANIMATION DU RÉSEAU

Même si le Pôle ne dispose pas de verger conservatoire propre, il se revendique comme ***« centre d'animation et de coordination du réseau »***. Il s'appuie sur des vergers locaux et des vergers relais plus organisés et plus formalisés comme ceux implantés dans des écomusées ou dans le Manoir de Kernault dans le Sud-Finistère par exemple ainsi que sur des vergers de conservation (la région et les départements se sont engagés à les créer)...

L'objectif du pôle vise désormais à centraliser le maximum d'informations pour enrichir une base de données recueillies sur le terrain et riches de 2100 variétés de pommes (75% des accessions de Bretagne) et de 300 de poires. Il recueille également toutes les informations de suivis des vergers (floraison, attaques de maladies...) et réfléchi à une harmonisation des méthodologies de travail.
Autre mission et non des moindres : l'animation du réseau. ***« A ce stade, la mise en commun de nos informations devient importante et nous avons la chance que tout le monde soit désormais partant pour travailler ensemble »***, souligne Guillaume Lepetit.
Cette animation intègre également l'aspect ***« veille sur les vergers en partenariat avec les relais locaux »***. Cette veille intègre la sensibilisation des

populations locales à l'importance de la conservation des ressources génétiques locales et à leur préservation. ***« C'est une étape indispensable pour poursuivre notre prospection »***, explique le chargé de mission qui voit là également une façon d'inciter les communes à préserver le patrimoine fruitier local.

Le Pôle vise également à créer un centre de ressources (une forte demande du public) ainsi qu'un verger pédagogique de 80 arbres (du pépin au fruit) en partenariat avec un lycée horticole, les mordus de la pomme et avec le soutien de Dinan Communauté (ex-CODI).

« C'est une étape indispensable pour poursuivre notre prospection »

Guillaume Lepetit, chargé de mission du pôle fruitier de Bretagne

« On n'a pas, pour le moment, de verger conservatoire propre »

DANS LA BONNE DIRECTION

« Nous ne sommes pas partis dans la mauvaise direction », analyse Guillaume Lepetit, en rappelant les efforts initiaux portés sur la prospection de terrain. ***« Aujourd'hui, nous sommes concentrés sur la conservation du patrimoine. Nous commençons à faire de l'évaluation et un peu d'identification »***.

Les vergers de conservation sont disséminés à travers le territoire dans des lieux aussi diversifiés que des écomusées (Saint Dégan), une zone commerciale (Dinard), un terrain de la coopérative Les Celliers Associés (Pleudihen-sur-Rance), des aires de repos ou des délaissés bordant une quatre voies...

Ils peuvent également rentrer dans une démarche plus globale comme à Illifaut (35) où ont été créé des bâtiments au sein du verger (démarche patrimoniale) qui redonne la place du fruit dans une culture locale. Il existe également des vergers de conservation thématiques (verger à poiré) à Plélan le Petit (22) « Il nous a semblé important de les intégrer au mieux dans les espaces communs de façon à ce que tous les publics (notamment scolaires) puissent se les approprier au maximum »...

La création d'un verger conservatoire demande du temps et de la patience...mais beaucoup d'acteurs sont impatients de valoriser les premiers acquis du Pôle !

Les professionnels, notamment producteurs de cidre, se tournent vers le Pôle pour demander de nouvelles variétés. ***« Entre ces professionnels et le monde associatif, nous n'arrivons toujours pas à établir de vrais partenariats, même si nous essayons de faire bouger les lignes »***, conclut l'animateur.

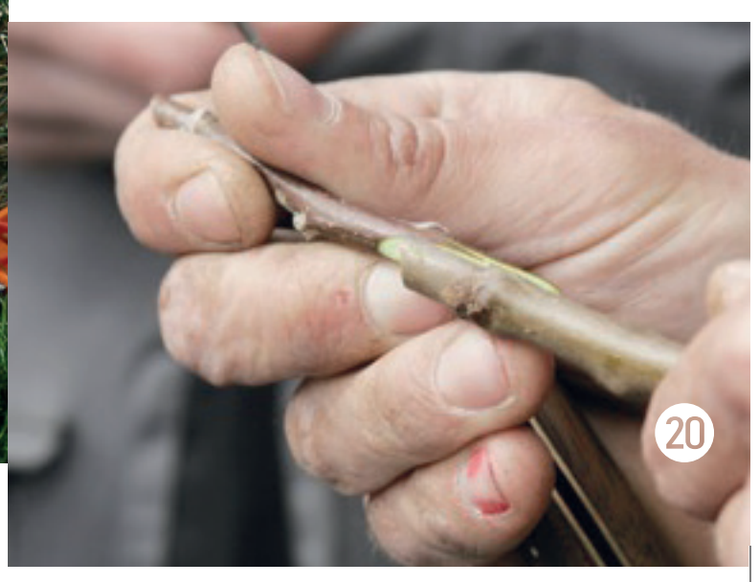

Le temps ne s'écoule pas de la même façon pour tout le monde. Chacun sait que la création de vergers conservatoires exigent beaucoup de temps et de rigueur et encore plus de patience... avant de pouvoir transmettre au plus grand nombre. Mais les pressions se font toujours plus nombreuses pour valoriser les acquis !

DU POUR ET DU CONTRE !

Parmi les avantages soulignés par l'organisation bretonne, il faut citer la motivation des nombreux acteurs implantés sur l'ensemble du territoire et qui font office de relais locaux bien identifiés et bien ancrés. Ils sont désormais reconnus et permettent la diffusion des messages du Pôle, comme celui de l'engagement à moyen terme des partenaires financiers (5 ans).

Mais le Pôle fruitier souffre de plusieurs handicaps. D'abord, son grand territoire d'intervention, la multiplicité des partenaires, le besoin crucial de fonciers pour permettre la conservation du matériel ou l'hétérogénéité des vergers conservatoires existants souvent très disparates.

Aurore Brochart
Parc naturel régional
Oise-Pays de France :

« Que fait-on dans des régions dans lesquelles il n'existe pas de structure comme celles-là ?

"La question se pose également dans les régions qui n'ont pas entrepris un travail comme dans les territoires du Nord-Pas de Calais et de l'Aquitaine.
Que fait-on dans des régions dans lesquelles il n'existe pas de structure comme celle-là ?
Nous avons, dans le PNR Oise-pays de France, un projet de création d'un verger à caractère conservatoire à l'abbaye de Chaalis près d'Ermenonville (60), où seraient implantées toutes les variétés inventoriées sur le territoire du Parc naturel régional. Par contre, nous sommes conscients que nous n'avons ni les compétences, ni les sources de financements pour mener à bien les différentes étapes de création d'un verger conservatoire. Nous nous sommes donc tournés vers les responsables de l'abbaye de Chaalis (elle est gérée par l'Institut de France) qui voient dans ce projet une opportunité pour valoriser leur site. Le projet est conçu comme « un verger paysager et d'agrément à vocation conservatoire ».
Avec la seule notion de conservatoire, mobiliser le public et les moyens semble difficile, par contre avec les notions de paysage et d'agrément, nous réussirons à motiver un privé pour investir sur le long terme et entretenir le site ! Aujourd'hui, le privé est parfois en capacité d'apporter les financements complémentaires qui font défaut aux structures publiques"

Et si c'était
Créer un verger conservatoire,

LE VERGER CONSERVATOIRE EN QUELQUES ÉTAPES

Au bout de 30 ans, l'expérience parle. On ne réitère pas forcément les mêmes erreurs qu'au début. Les indications des réseaux ont permis d'affiner jugements et méthodes...

On s'aperçoit des forces et des faiblesses de ses recherches. Reste néanmoins des incontournables, bases indispensables à la constitution d'un véritable verger conservatoire.

❶ LA PROSPECTION :

GARDER LA TRACE DES INFORMATIONS DE BASE

D'abord, ne pas se limiter et ratissez large dans les prélèvements terrain ! Collecter un maximum d'individus, puis procéder par la suite

à l'élimination progressive des doublons.
Les fiches de prospection sont incontournables et constituent l 'étape primordiale de la création du verger. ***« On n'insiste jamais assez sur l'importance des dossiers d'enquête dans lesquels on récupère – en plus du matériel végétal - le maximum d'informations auprès des informateurs du terrain, comme des acteurs de cette prospection »***, estime René Stievenard en rajoutant :
« Le verger conservatoire de Villeneuve d'Ascq dispose de près de 400 dossiers dans lesquels l'équipe revient régulièrement soit pour réactualiser certaines informations, soit pour compléter d'autres ».
C'est la raison pour laquelle il est important de garder des liens solides avec les propriétaires de ce patrimoine vivant.
Etre exhaustif dans ses références bibliographiques (guide de Simon Louis, Dictionnaire Pomologique d'André Leroy...)
Passer en revue les bulletins de société d'horticulture, les ouvrages de pomologie...

❷ LA CONSERVATION :

Regrouper d'abord des arbres non traités dans un verger.
Dans un deuxième temps, procéder à la création de la parcelle patrimoniale en distinguant les collections commerciales et patrimoniales.
Privilégier l'ordre alphabétique au classement par maturité. C'est ainsi que l'on peut espérer mieux s'y retrouver dans le verger...

à refaire ?

oui, mais comment ?

Commencer d'abord par une collection d'études rassemblant des individus non traités aux fongicides en prévoyant leur doublon en parcelles traitées (un arbre par accession avec un porte greffe faible est suffisant). Il faut environ 5 à 10 ans pour aboutir.
Ne pas hésiter à sur-greffer surtout dans les parcelles conduites en bio, ce qui permet de faire vivre les parcelles plus longtemps.
Faire en permanence de nouveaux croisements permettant de détecter des géniteurs d'intérêt permettant de faire évoluer ce patrimoine ce qui oblige le suivi de parcelles d'observation des croisements.

❸ ÉVALUATION, CARACTÉRISATION, IDENTIFICATION *INCONTOURNABLE ET RATIONNELLE*

Un des travaux fondamentaux d'un verger conservatoire est l'identification des variétés fruitières : c'est à dire établir une correspondance entre une variété conservée, une description et une lithographie d'un ouvrage pomologique.
Dans ce cadre, les journées pomologiques sont incontournables !

❹ LA DIFFUSION : *S'APPUYER SUR LE RÉSEAU DES PÉPINIÉRISTES*

Partager des expériences et échanger des géniteurs intéressants avec d'autres vergers... à condition que ceux-ci travaillent avec les mêmes méthodes (notamment culture en parcelles non traitées pour avoir les mêmes observations de départ)
Maintenir la pépinière et le parc à bois, car un verger conservatoire a toujours besoin de porte-greffes.
Lutter contre les parasites (campagnols, *Agrilus sinuatus*, ...) et problèmes phytosanitaires spécifiques (balais de sorcières).
Maintenir la diffusion des variétés locales via le réseau des pépiniéristes. (par exemple, organisation de l'opération « Plantons le décor » dans le Nord-Pas de Calais qui permettent de diffuser nos variétés dans le grand public via les pépiniéristes).
Constituer un groupe de producteurs Bio motivés par la sélection participative permettant la gestion des obtentions.

Jacques Boulez
Association des Croqueurs de Pommes, représentant de la Société d'Horticulture de France

« Aujourd'hui, il est important de bien définir les variétés que l'on veut conserver dans les vergers. On s'appuie pour cela sur des ouvrages dont certains commencent à dater.
Il faudrait donc que toutes les parties concernées puissent se réunir pour refaire une revue exhaustive de tous ces ouvrages. Ce qui permettrait que tout le monde puisse parler de la même variété avec la même description ».

Jacques Marchand,
président des Croqueurs de Pommes

« Tout ce patrimoine ne peut survivre que grâce au travail des particuliers et des associations, dont la complémentarité d'actions avec les conservatoires est évidente ».

Evelyne Leterme,
directrice du CVRA

« La valorisation de notre patrimoine revêt de multiples aspects : Outre, la commercialisation de notre matériel, il y a également tout un volet pédagogique à développer notamment auprès des scolaires. Il faut également réfléchir à l'ouverture des centres au public...
Ce sont autant d'actions à mener en faveur du partage et de la transmission des savoirs participant au développement de l'intérêt de la conservation des variétés fruitières auprès des jeunes »

René Stievenard,
coordinateur des programmes génétiques du CCRG

« Il faudrait créer en France un conservatoire national de la pomme à cidre et de la poire à poiré digne de ce nom. Si de gros moyens ont été mis en œuvre et beaucoup de choses réalisées à ce moment-là, il n'y a pas eu de prise de conscience et de mobilisation au plan national pour conserver méthodiquement le patrimoine cidricole français, (notamment celui de la poire à poiré qui représente une originalité absolue et qui n'a pas d'équivalent dans d'autres pays).
Nous ne disposons d'aucune évaluation de ces variétés cidricoles, alors qu'elles constituent un véritable patrimoine mondial unique ! ».

Les ateliers

Les trois ateliers organisés durant cette journée d'études ont permis notamment d'esquisser des pistes de travail pour le futur. Beaucoup de propositions ont été émises qui nécessiterait probablement des échanges interrégionaux sur des sujets thématiques.
Les participants ont estimé que la dimension régionale était l'échelle la plus pertinente pour appréhender la notion de conservation de patrimoine fruitier. C'est donc à chaque région de se mobiliser pour la défense des valeurs de conservation et de valorisation du patrimoine fruiter, tout en respectant les spécificités des territoires.
Parmi les sujets abordés durant ces ateliers, ont été évoqué la création d'une charte « permettant de peser davantage auprès de la puissance publique pour défendre la pérennité des travaux déjà engagés ».
Néanmoins, s'il est indispensable de mener à bien ces chantiers dans les régions, la question de l'interlocuteur unique face à la puissance publique se pose toujours avec autant d'acuité !
Qui sera demain à même de porter un tel dossier et comment s'organise la mise en réseaux des différentes régions. Voilà les vraies questions que devront aborder les acteurs de terrain dans les prochains mois...

ATELIER 1

LES BASES DE LA CRÉATION D'UNE COLLECTION

Animateurs : Patrick Houben, Bernard Delahaye

Aborder la question de la création ex nihilo d'une collection d'arbres fruitiers soulève obligatoirement celle des conditions et des motivations de ses initiateurs.

Répond-elle à une démarche purement scientifique (s'assure-t-on d'un stock génétique que l'on pourra utiliser dans un futur plus ou moins proche), ou s'agit-il seulement d'une simple démarche culturelle et patrimoniale (prise en compte des savoirs-faire)... voire affective ?

Faut-il vraiment garder l'intégralité du patrimoine récolté et selon quelles motivations ?
Les débats furent riches au sein de cet atelier qui s'est également posé la question : ***« Pourquoi conserver ? »***. ***Ne faudrait-il pas tenir compte de l'évolution des espèces ? de cette fameuse « variabilité génétique intraspécifique »*** décrite par un des participants, et ne pas tenir compte de la transformation du génome liée à l'environnement ? Bref de l'évolution pure et simple des espèces...
N'empêche, ***« chercher à préserver ces variétés anciennes, c'est surtout chercher à conserver un stock génétique bien défini ! »***. Car selon un autre participant : ***« faire une collection, c'est avant tout se créer une banque de gènes, et non une banque de pommes... ! »***
En outre, il faut encore se souvenir des raisons de l'engouement de nos compatriotes pour ces variétés anciennes. ***« Il y avait un véritable ras-le-bol de certains consommateurs pour les variétés mises en marché vus le peu de diversité proposé et leur goût standardisé... »***, explique cet autre participant.
« On me demande de travailler sur la transition énergétique, les circuits courts, la diversification des marchés... alors travailler sur la conservation des fruitiers me permet de réfléchir notamment sur la suppression des chambres froides et le stockage de variétés plus adaptées à la conservation dans les granges », explique celui-là qui estime avoir trouvé là ***« une réponse contemporaine et non passéiste à tout prix »***.

Les deux animateurs de l'atelier 1

En tout cas lorsqu'elle est décidée, toute collection variétale ne peut s'envisager sans qu'un minimum de moyens financiers soit dégagé. Une question étroitement liée à la définition du cadre territorial optimum le plus approprié à sa création.

Pour tous, l'échelon de la région administrative semble être le plus pertinent. C'est un choix qui permet également de prendre en compte ses spécificités. La Bretagne en est le meilleur exemple, puisque le système de verger conservatoire éclaté permet de préserver les variétés dans leur terroir tout en tenant compte des identités géologiques et des variations climatiques.

Quel est dans ces conditions le conservatoire idéal ? Il doit s'appuyer sur un réel travail de prospection, d'évaluation et surtout du stockage des informations en lien avec les acteurs des territoires. Bernard Delahaye (CRRG) et Patrick Houben (Gembloux) abordent ainsi la question de la base de données. ***« Il faut viser à l'établissement de protocoles de collecte d'informations identiques pour tous, et disposer des mêmes échelles de cotation…***

Bref suivre les mêmes protocoles qu'elles que soient les régions où sont implantés les conservatoires… L'élaboration d'une charte d'intérêt national devrait y aider.

Pour le directeur du CRRG, ***« les deux organismes sont favorables à partager ce travail collectif entrepris entre le CRRG et Gembloux avec d'autres organisations qui souhaiteraient s'impliquer dans une telle démarche »***.

Enfin, sur ce thème du partage des connaissances, les deux responsables ont abordé l'importance de pouvoir se référer à des ouvrages pomologiques d'actualité. C'est l'objet du projet « Biodomestica » visant à créer un outil informatique d'aide à l'identification des pommes et comportant un volet supplémentaire où sont réunies toutes les références bibliographiques collectées.

A terme, on peut imaginer que d'autres utilisateurs comme les associations peuvent y être hébergées avec leur propre identifiant. Elles viendraient ainsi compléter les informations collectées.

Mais le champ d'investigation est encore vaste…

ATELIER 2

LA GESTION TECHNIQUE DU VERGER CONSERVATOIRE

Animateurs : Alain Rondia, René Stiévenard,

Beaucoup de questions ont été abordées dans cet atelier tourné essentiellement sur les moyens techniques à mettre en œuvre pour une conduite optimale du verger conservatoire. Faut-il conduire le verger en mode bio ou en conventionnel ? Faut-il exclure tout traitement chimique ?
La vigueur du verger a également été abordée ainsi que son entretien. Le surgreffage peut apporter des réponses en matière de vigueur. Quant au paillage bois, outre le fait d'améliorer la structure du sol, il peut également éviter les risques d'affranchissement. L'entretien du verger sur la globalité de la parcelle (notamment l'interligne) peut s'avérer important notamment dans la lutte contre le campagnol.
Le problème du greffage est également important. Sur ce plan, René Stievenard a insisté sur la qualité des greffons (à prélever en janvier-février). Pour le surgreffage, il est important de rabattre les arbres en saison (janvier) et de pratiquer les greffes en avril... ***« Mieux vaut privilégier la greffe en couronne qui permet une meilleure cicatrisation »***, a-t-il souligné.
Bien sûr, du choix du porte-greffe (lui-même fonction des espèces) dépend beaucoup la réussite du verger conservatoire...
Quant à la lutte contre les maladies et ravageurs, l'atelier a notamment relevé les dangers de l'Agrilus sinuatus sur poirier ainsi que ceux des « balais de sorcières » (virose) en pommier. Pour mieux comprendre et réguler la prolifération de cet insecte ou de ce coléoptère, responsable de l'Agrilus sinuatus, l'organisation d'une journée d'études serait opportune.
Le groupe a également abordé les moyens de lutte contre les prédateurs et ravageurs. Une attention particulière doit notamment être apportée aux périodes de désherbage de façon à ne pas décimer les populations d'auxiliaires (perce-oreilles, coccinelles...)

Les deux animateurs de l'atelier 2

ATELIER 3

CONNAISSANCE ET VALORISATION DU MATÉRIEL VÉGÉTAL

Animateurs : Marc Lateur, Jean-Baptiste Rey

La connaissance du matériel végétal exige de la méthodologie sur la base d'une échelle simple et d'un langage commun.
Comment décrire le subjectif ? L'expérience prouve qu'il faut rester prudent en toutes circonstances, et ceci d'autant plus qu' ***« il peut y avoir des critères d'environnement qui prennent le pas sur les critères génétiques ! »***, expliquait d'entrée de jeu Marc Lateur.
Devant la profusion du matériel fruitier, il y a en effet un besoin impératif de caractériser et d'évaluer le matériel ainsi collecté. Et mieux vaut que les observations soient réalisées par les mêmes personnes qui emploient un langage commun...
Si la caractérisation englobe quelques critères indépendants de l'environnement que l'on peut mettre en exergue (par exemple les marqueurs moléculaires), l'évaluation est par contre fonction de l'environnement. ***« D'où la nécessité de disposer de témoins », insistait-il tout en précisant en outre que « ce n'est pas parce que c'est vieux et du terroir que c'est forcément bon à conserver ! »***.
C'est ainsi que dans les conservatoires, on doit être le plus précis possible dans ses notations, mais posséder en revanche des grilles de notation simplifiées. Pour Marc Lateur, ***« mieux vaut retenir 10 caractères que 75 !»***
« Cette étape-là constitue un travail de longue haleine exigeant au minimum une dizaine d'années de travail », expliquait le chercheur belge.
Un tel travail implique bien évidemment que tous les acteurs puissent parler le même langage, l'important étant que chacun se base sur des descriptions officielles. Il s'agit donc que chacun évite d'utiliser sa propre grille de notation. C'est tout l'intérêt de s'appuyer sur un travail collectif permettant l'échange de données, comme il est important de disposer au sein de ces collectifs d'un pool de spécialistes de la notation.
La notion de réseaux est donc à cet égard importante.
Et le chercheur belge qui n'hésite pas à encourager les acteurs pour qu'ils ***« fassent parler leur cœur sur leurs carnets de notation »*** et d'insister : ***« ce ne sont pas des données qu'il nous faut, mais bien de la connaissance ! »***.
Il faut en effet ne pas oublier que chaque variété possède des comportements différents selon leur environnement dans lequel elles sont implantées et qu'elles s'adaptent à des usages bien définis.
C'est pourquoi il lui semble important de bien faire ressortir il faut faire ressortir les caractères intéressants des variétés et de bien tenir compte des données ethnobotaniques.
Le CRRG et le CRA-W relancent auprès du grand public une gamme de variétés fruitières respectivement sous les labels RGF (ressources génétiques fruitières) et avec l'opération «Plantons le décor». Ces variétés ont été décrites et conduites dans des vergers non traités.
Les bases de données – à condition de posséder les clés de lecture de chaque base - sont à cet égard d'un appui précieux.

Les deux animateurs de l'atelier 3

M. Pascal Heizler, pomologue, M. Pierre Coustenoble, de l'association «Les croqueurs de pommes

Rebondir sur l'événement :
travailler à un projet commun

La journée d'échanges du 26 juin ne doit pas rester sans lendemain : ***« il faut rebondir sur l'événement »****, a insisté Bernard Delahaye en clôturant les trois ateliers.* ***« Il faut que nous nous fixions des objectifs très concrets, pour pouvoir se fédérer, se regrouper, partager… »****, a lancé le directeur du CRRG de Villeneuve d'Ascq en posant des jalons pour de nouvelles rencontres.*
« Le fruit est-il mûr ? »*, s'est néanmoins interrogé Marc Lateur.*
« On conserve de la diversité, mais il est aussi important de préserver notre diversité »*, a prévenu de son côté Evelyne Leterme, directrice du CRA en rappelant les initiatives menées voici une vingtaine d'années pour fédérer les différentes actions menées au sein de « l'association française des conservatoires d'espèces végétales » … et restées sans lendemain ! Celle-ci était chargée à l'époque de faire un classement des conservatoires français sur la base de leurs différentes missions.*

La conclusion de M. Bernard Delahaye

Pour Bernard Piqual, chargé de mission auprès du Centre National de Pomologie, ***nous nous devons de nous saisir de nouveau d'un tel projet***.
Selon ce dernier, cet immense savoir réuni par l'ensemble des passionnés doit ***« être porté au-delà de l'échelon régional »***.
« L'échelon national voire international est prioritaire et indispensable. On doit tous ensemble travailler dans ce sens.»
Mais qui doit prendre l'initiative de poursuivre ce chantier si nécessaire pour l'avenir : l'Union Pomologique de France ? l' INRA ou la FRB ? des organisations avec lesquelles les uns et les autres ont déjà des relations importantes »,
« Je veux bien que l'on réfléchisse et que l'on mette en place un document questionnaire que nous vous transmettrons avec l'aval de l'UPF » a-t-il rajouté.
L'enjeu est d'importance : il s'agit en effet d'aboutir à une sécurité et une pérennité de la conservation du patrimoine fruitierfrançais.
« Nous sommes tous attentifs et tous passionnés », a-t-il rajouté, en n'oubliant pas de préciser qu'il convient de respecter les identités de chacun dans ce grand chantier.
À cet effet, une commission ad hoc représentative et partageant la vision de cet enjeu pourrait se réunir. Elle pourrait associer notamment des représentants de la Wallonie offrant un arbitrage extérieur.
« L'idée du territoire optimum qu'est la région administrative conservant des collections régionales avec un réseau national de ressources génétiques qui aurait la responsabilité assurant la cohérence de l'ensemble me semble être pertinente et avec en parallèle un réseau INRA à vocation scientifique… »
a souligné Marc Lateur.

Les acteurs des territoires auront-ils la volonté, voire l'envie de progresser ensemble ? Et comment ?
En tout cas, le plan opérationnel est disponible. Que les organisateurs de cette rencontre soient remerciés d'avoir suscité ce débat et permis de montrer la nécessité de prendre de nouvelles initiatives.

VERS UNE CHARTE D'INTÉRÊT NATIONAL ?

Aux termes de ces deux jours de rencontres et aux regards des questions soulevées, l'idée d'« une charte partagée par tous » est apparue de plus en plus nécessaire, voire indispensable pour l'avenir et la pérennité des ressources phytogénétiques fruitières. L'idée n'est pas irréalisable… Mais cette charte reste toutefois à écrire dans son intégralité.

Cette charte d'intérêt national permettrait notamment de mettre en avant l'intérêt économique et patrimonial des ressources phytogénétiques fruitières. Elle défendrait toutes les valeurs partagées par l'ensemble du réseau et auxquelles les différents acteurs sont attachés. Elle permettrait ainsi de fédérer toutes les institutions en charge de la conservation du patrimoine génétique fruitier.

Une fois les réflexions abouties, elles pourraient être portées devant les institutions compétentes (UPF, INRA, Conservatoire des variétés spécialisées…)
En outre, conçue et écrite comme un véritable plaidoyer en faveur du travail effectué par tous les acteurs de terrain depuis des dizaines d'années, elle permettrait de peser davantage auprès de la puissance publique pour faire prévaloir l'impérieuse nécessité de la pérennité des actions menées en faveur des variétés fruitières sur le terrain.

Les acteurs de terrain ont en effet plus que jamais besoin d'un cadre s'appuyant sur de véritables démarches scientifiques régissant la conservation du patrimoine génétique fruitier. Cela passe notamment par une définition précise de la notion de verger conservatoire intégrant les phases essentielles que sont prospection, conservation, évaluation et diffusion du matériel végétal et des connaissances.

La valorisation - qui n'est que l'aboutissement d'un cheminement - ne pouvant intervenir qu'au bout de dix ans minimum d'évaluation des variétés. Un tel laps de temps séparant conservation et valorisation ne pouvant qu'apporter le crédit nécessaire aux diffusions.

Ce cadre doit également intégrer les règles précises et les méthodes à suivre pour la mise en place des collections. Loin d'utiliser cette charte ou ce cadre de manière trop rigide, son élaboration doit bien évidemment tenir compte des spécificités des territoires.

Enfin, un tel travail ne peut bien évidemment s'envisager qu'avec l'appui des spécialistes de la pomologie, de façon à ce que tous les acteurs « parlent le même langage ».

« L'INRA reste engagé dans les ressources génétiques. »

« L'INRA d'Angers possède de grosses collections et développe actuellement des moyens pour développer et gérer ces collections, même si certains points comme l'animation du réseau ont été mis entre parenthèse depuis quelques temps… *déclare Arnaud Guyader de l'INRA d'Angers.* ***L'Institut effectue un travail de rationalisation des collections, des acquisitions de données, de valorisation des résultats et d'évaluation du matériel (architecture des arbres). Il intervient également dans ce domaine au niveau européen »***

RECONNAISSANCE OFFICIELLE DES VERGERS CONSERVATOIRES

Un article législatif a permis d'insérer dans le code rural et de la pêche maritime une base légale au dispositif de conservation, ainsi qu'un statut pour les ressources végétales cultivées à l'occasion de l'adoption de la loi sur les certificats d'obtention végétale (loi COV) du 8 décembre 2011 (loi n° 2011-1843).

Mais il existe toujours des risques de voir disparaître les collections actuelles qui ne possèdent aucun statut juridique à l'opposé par exemple des onze conservatoires nationaux botaniques.

C'est pourquoi les acteurs de terrain militent pour l'obtention d'une reconnaissance officielle des vergers conservatoires, un statut pérenne des collections nationales et la création d'une structure fédérative réunissant les différents centres. Cette dernière permettrait en effet d'asseoir durablement les activités de conservation de ce patrimoine et les transmettre ainsi aux générations futures.

Une naissance au verger :
L'association NOVAFRUITS née lors des 30 ans du Verger conservatoire

Les producteurs biologiques du Nord de la France désirant cultiver les obtentions de Gembloux et de Villeneuve d'Ascq se sont constitués en association nommée (NOVAFRUITS).
Le groupe représente 11 producteurs (totalisant 80 hectares) désireux d'expérimenter et de valoriser ces nouvelles obtentions.
L'association s'engage à réaliser un travail de sélection participative consistant à échanger en permanence avec les conservatoires obtenteurs pour leur transmettre les observations d'ordre cultural et commercial.
Les avantages de ce dispositif pour les partenaires sont nombreux :
Les variétés nouvelles créées par croisement à partir des variétés locales sont rustiques : cultivées par des producteurs bios, elles ne seront pas « galvaudées » et soumises à des traitements chimiques qui empêcheraient l'expression de leur potentiel de résistance.
L'association de producteurs nouvellement créée permet de faire vivre et dynamiser la nouvelle gamme variétale : les différents circuits commerciaux utilisés par les producteurs (vente au détail, paniers, AMAP (Association de maintien de l'agriculture paysanne), réseau Biocoop etc...) vont être alimentés et transmettront des informations précieuses aux obtenteurs.
En retour les obtenteurs fourniront au fur et à mesure à l'association les élites issues de leur sélection enrichissant ainsi la gamme proposée aux consommateurs.
Par ailleurs les producteurs prennent l'engagement de transmettre aux conservatoires leurs observations sur les variétés, dans le cadre de réunions techniques régulières.
Enfin ces producteurs sont situés dans une zone géographique qui permettra aux variétés nouvelles d'exprimer leur bonne adaptation au climat et au sol du Nord de la France.
Au final le CRRG et le CRA-W de Gembloux veulent favoriser la production, le commerce et la consommation de nouvelles variétés cultivées dans le Nord de la France. Ce faisant ils apportent aux producteurs locaux un avantage compétitif tout en garantissant aux consommateurs un fruit de haute qualité, bio et valorisant les travaux de conservation du patrimoine régional.

La naissance de l'association « Novafruits » présidée par Didier Dujardin, arboriculteur bio à Ohain

REMERCIEMENTS

Bernard DELAHAYE, directeur
Centre régional de ressources génétiques

Patrick HOUBEN, CRA-W

Marc LATEUR, directeur du CRA-W

Evelyne LETERME, directrice
Conservatoire végétal régional d'Aquitaine

Martine MITTEAU, vice-présidente
Union pomologique de France

Guillaume PETIT, chargé de mission
Pôle fruitier de Bretagne

Jean Baptiste REY, responsable des collections
Centre régional de ressources génétiques

Alain RONDIA, CRA-W

René STIEVENARD, responsable du pôle fruitier
du Centre régional de ressources génétiques

Depuis septembre 2015, Michel Marchyllie est le nouveau directeur du CRRG.

Le Centre régional de ressources génétiques : une mission originale d'**Espaces naturels régionaux (ENRX)** en faveur de la sauvegarde et de la mise en valeur des races locales et du patrimoine fruitier et légumier régional.
Avec cette initiative, née en 1985, le Nord-Pas de Calais a été la première région de France à s'investir de manière durable dans le domaine de la conservation des ressources génétiques domestiques. À ce jour, ce ne sont pas moins de **1 500 variétés fruitières, et 180 souches de plantes potagères qui ont été collectées, et 20 races domestiques qui sont soutenues** !
Et ceci dans un but : maintenir la diversité domestique, et valoriser ce patrimoine auprès de tous !

contact@enrx.fr
www.enrx.fr
www.plantonsledecor.fr

espaces naturels régionaux
Centre régional de ressources génétiques
NORD-PAS DE CALAIS

Chemin de la ferme Lenglet
59650 Villeneuve d'Ascq
tél : +33(0)3 20 67 03 51
crrg@enrx.fr

Parc naturel régional de l'Avesnois
Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale
Parc naturel régional Scarpe • Escaut

RÉGION NORD-PAS DE CALAIS

ENR[X] est soutenu par la Région Nord-Pas de Calais pour mettre en œuvre des missions d'envergure régionale précisées dans une convention d'objectifs pluriannuelle.

Cette opération bénéficie du soutien de :
RÉGION NORD-PAS DE CALAIS
Nord le Département
Pas-de-Calais Le Département

Directeur de la publication : Emmanuel Cau, président d'Espaces naturels régionaux
Directeurs de la rédaction : Jean-Louis Thomas et Michel Marchyllie
Rédaction : Thierry Becqueriaux
Coordination: Manu Lequeuche, Isabelle Crinket
Iconographie : Olivier Delvaux
Design graphique : Gilles Pottier
Photographies : Olivier Delvaux, Samuel Dhote, Fred Dujardin, Barbara Grossman
Impression : Centrale de Lens
Dépôt légal : Espaces naturels régionaux – octobre 2015
Imprimé, avec des encres végétales, sur Satimat Green composé de 60% de fibres recyclées et 40% issues de forêts certifiées FSC.

VERGER CONSERVATOIRE 30 ANS 23/29 JUIN 2014 VILLENEUVE D'ASCQ NORD-PAS DE CALAIS